

Collecte des déchets : appel au civisme et à la compréhension des usagers

La communauté de communes Pasquale-Paoli (CCPP) doit actuellement faire face à des difficultés, concernant le ramassage du tri sélectif et des dépôts sauvages d'encombrants.

La régie des déchets de l'intercommunalité salue les efforts déjà réalisés par la population, mais demande une nouvelle fois aux habitants de faire preuve de compréhension et de civisme, afin de traverser les difficultés

présentes dans les meilleures conditions possible :

« Notre territoire est fortement impliqué dans le tri sélectif, c'est une satisfaction. Les volumes de tri collectés sont en nette évolution. Cela a des conséquences au niveau matériel et humain, en particulier pour l'organisation des tournées de collecte. Depuis quelque temps, nous rencontrons des difficultés relatives à l'enlèvement des bornes de tri. Ce problème est

en passe d'être résolu. Malheureusement, ceci augmente encore plus la vitesse de remplissage des bacs à roues. Nous demandons donc à la population de poursuivre ses efforts dans le tri, tout en utilisant au possible les bacs à roues. La collecte des encombrants est effectuée à la suite d'un appel téléphonique. Il est nécessaire de s'assurer de la disponibilité des moyens humains et matériels avant de déposer les objets sur la

voie publique, par un appel à nos services au 04 95 32 00 44. Deux déchetteries sont disponibles pour les particuliers Castifau et San Lurenzu. Il est possible d'utiliser la déchetterie de Lama pour les particuliers. Une déchetterie accueille les professionnels à Soveria pour le bâtiment. En plus des pollutions visuelles et environnementales, l'abandon de déchets est passible de poursuites pénales. Merci de votre compréhension. »